



5 HEURES D'ENDURANCE GIMNEE

BULLETIN D'ENGAGEMENT 2020

Pour participer à notre épreuve, les pilotes doivent envoyer ce bulletin d'engagement signé sur les deux faces par mail à inscription20@proximus.be et effectuer le paiement de 70€ par pilote sur le compte : BE82 3631 0386 0768, BIC : BBRUBEBB
Il est possible et conseillé au pilote de prendre une assurance corporelle au prix de 15€.

Nom du Team	Catégorie	Numéro course	Numéro Transpondeur

Les soussignés, certifient sur l'honneur que la machine qu'ils utiliseront lors de épreuve est entièrement conforme à la réglementation du règlement général 2020 et règlement technique 2020 sous peine de pénalité et même de disqualifications.

Ils s'engageront à respecter et accepter les consignes et décisions des délégués de **Race Racing asbl**

Mécano

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal - Ville : _____

Date de naissance : _____

Tel - GSM : _____

E-Mail : _____

Ass. Corporelle : Oui à 15€ j'ai pris connaissance des conditions et les accepte Non

Troisième pilote

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal - Ville : _____

Date de naissance : _____

Tel - GSM : _____

E-Mail : _____

Ass. Corporelle : Oui à 15€ j'ai pris connaissance des conditions et les accepte Non

Outre mon acceptation à toutes les clauses du règlement dont j'ai attentivement pris connaissance, je renonce par la signature du présent bulletin à toutes demandes de réparation pour les dommages causés à ma personne et à mon matériel employé durant ces épreuves ou essais, pour autant que ces demandes soient dirigées contre les organisateurs ou ses préposés.

	Mécano	Troisième pilote
Signature <<Lu et approuvé>>		

ABANDON DE RECOURS

Nous, soussignés, déclarons participer de notre propre initiative à l'épreuves d'Endurance Gimnée 2020. Nous déclarons par la présente renoncer pour nous-mêmes, nos ayants-droits, nos héritiers, nos proches (nos parents, notre conjoint, nos enfants,...) et nos assureurs, à tout recours contre :

1. Le ou les propriétaires et/ou exploitants sur le tracé et au alentours, les utilisateurs du dit circuit ;
2. Le ou les organisateurs de la manifestation et l'ASBL Race Racing ;
3. D'autres participants et d'autres utilisateurs du dit circuit ;
4. Les concurrents et les propriétaires (ou les détenteurs) des véhicules participants ;
5. Les préposés, aides, bénévoles et chargés de mission des personnes et organismes visés aux point 1, 2, 3 et 4 ci-avant ;
6. Les assureurs des personnes ou organismes visés aux point 1, 2, 3, 4 et 5 ci-avant ;
7. Pour tous les dommages que je causerais ou subirais lors des épreuves, y compris les entraînements.
8. Le pilote est seul responsable de son véhicule en cas d'accident ou de dégâts à autrui.

En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagements de porte-fort pour mes ayants droits, mes héritiers, mes proches et mes assureurs. Je déclare également avoir pris connaissance des règlements qui régissent l'épreuve et m'engage à les respecter sans réserve.

	Mécano	Troisième pilote
Signature <<Lu et approuvé>>		

Pour les mineurs d'âge, nom, prénom de la personne responsable du mineur écrit manuellement et « lu et approuvé » manuscrit

BRIEFING

Le présent briefing est censé être connu des pilotes participants à l'épreuves d'endurance Gimnée 2020. Le non-respect entraîne le pilote à recevoir des pénalités ou même l'exclusion.

Il est interdit sous peine de pénalités :

- de faire demi-tour sur le circuit, de rouler sans casque ou sans ses protections.
- de ne pas respecter le tracé du circuit, même dans les stands.
- de dépasser le pace-car ou les services de secours (sauf si ceux-ci sont à l'arrêt près d'un blessé).
- de démarrer sans l'autorisation du Directeur de course même pour les essais et les tours de chauffe.
- de rouler sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.
- de rouler à vive allure dans les stands.
- de se ravitailler en dehors de son stand ou moteur allumé.
- de réparer sur le circuit et de porter des outils sur soi.
- d'avoir intentionnellement une conduite dangereuse vis à vis d'autres pilotes.

Le présent règlement est valable uniquement dans le cadre de l'épreuve d'endurance Gimnée 2020.

L'inscription est validée dès réception des documents suivants :

- Le bulletin d'engagement 2020 complété et signé avec les mentions "lu et approuvé" (avec au besoin l'autorisation parentale)
- La copie de la carte d'identité recto/verso
- Le paiement.

Si un des 3 critères est manquant, l'inscription est suspendue et non valide.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu sur le site ou par mail :